

## La joie d'une première scène



En 2014, le duo *Oxydize* recevait le trophée "Nouveaux Talents Benoît Hetmann" devant un jury professionnel et un public conquis.

### CONCOURS DE CHANSONS

Pour la troisième année, les quatorze organisateurs et leurs partenaires préparent les demi-finales du concours "Nouveaux Talents Benoît Hetmann", du nom du chanteur des feu "Blues Devils". Un concours qui aura lieu sur la scène de l'Auditorium en présence d'un jury professionnel. "Nous avons reçu 110 candidatures. Nous avons dû réaliser une pré-sélection". Au mois de janvier, dans la salle de l'Orphéon, vingt passionnés de chant et de musique ont présenté

leur composition ou une reprise devant neuf personnes. Un choix délicat pour les organisateurs car "tous se sont révélés talentueux". Pour les demi-finales qui se dérouleront sur deux soirées, le choix appartiendra au jury qui sera sur scène et donnera son avis, des conseils, après chaque prestation, les vendredi 17 et samedi 18 avril à 20h30.

Les places sont à réserver au tarif unique de 10 €, au service culture du centre Leclerc, partenaire de l'événement bayeusain.

## A la recherche des nouveaux talents



Laurène Dufour, Benoît Hetman et Michel Raffin organisent les demi-finales des nouveaux artistes talentueux de la région, les NTBH 2015, les 17 et 18 avril, à 20h30 sur la scène de l'Auditorium.

### CONCOURS DE CHANSONS

Pour ce concours, les candidats ont entre 15 et 42 ans. Ils sont instrumentistes, chantent a cappella ou sont accompagnés au piano, à la guitare par un ami ou un parent. Dix jeunes talents seront en lice pour les finales qui se dérouleront fin juin, devant un autre jury professionnel. Kev Jirelli, artiste professionnel et producteur, présidera le concours. Il sera entouré de Vincent Gresle, animateur tv/radio, de l'artiste, chanteuse et musicienne Laurie et de Damien

Lebouvier, responsable multimédia "qui a marqué de son empreinte l'édition de l'an dernier", souligne Benoît Hetman.

### Les ex-vainqueurs sur scène

Un seul recevra le trophée Nouveau Talent qui lui sera remis, comme un relais, des mains du gagnant de la précédente édition. "Le trophée NTBH ne leur appartient qu'une année. Pour cette édition, Clément Postel, gagnant de 2013 et le duo

*Oxydize*, lauréat de 2014 répètent ensemble. Ils monteront sur scène lors des finales, fin juin, pour animer une partie de la soirée et avoir le plaisir de jouer ensemble sur une vraie scène", confie Benoît Hetmann. Le gagnant enregistrera son propre single qui sera ensuite distribué en digital et diffusé sur les radios locales. En plus du trophée NTBH 2015 et Espoir NTBH 2015, le Prix de l'Espace Musical sera décerné pour la première fois ainsi que le Prix de l'Espace culturel Leclerc.

## Deux chèques et des trophées : la générosité des Foulées



La remise du chèque à Nelly Rioult, déléguée départementale de "Vaincre la Mucoviscidose" par Julie Maillard, de la société Adrea Mutuelle.

### PARTENAIRES

Mercredi 8 avril, le Novotel de Bayeux a accueilli le comité d'Organisation des Foulées LCL - Ville de Bayeux. En présence de Patrick Gomont, maire de Bayeux et président de Bayeux Intercom, d'Arnaud Tanquerel, maire-adjoint chargé des sports et devant une

assemblée de "partenaires" et de représentants d'écoles et de clubs, le vice-président Daniel Godderidge a fait le bilan de l'édition 2015.

Un bilan marqué par l'hommage au président emblématique Alain Buchart, décédé en novembre dernier et les records : de partici-



La réception s'est terminée par la remise des trophées dans les différents challenges : écoles, clubs, entreprises et familles. Ici, la remise du challenge "école primaire" à l'école Saint-Joseph.

pation et chronométriques. Il en a profité pour saluer la ville, Bayeux Intercom et les partenaires, rappelant qu'une telle organisation "demande beaucoup de moyens pour présenter un plateau de coureurs de qualité. Le comité a toujours besoin de ces soutiens pour les années à venir". Patrick Gomont a

également salué la mémoire d'Alain Buchart et rappelé son attachement aux "Foulées" en garantissant l'implication de la municipalité pour les années à venir. Les deux hommes ont souligné l'efficacité des 200 bénévoles qui ont fait que ces "Foulées" se sont parfaitement déroulées.

Deux chèques ont été remis : 3 625 € en faveur de "Vaincre la Mucoviscidose" et 1 412 € remis exceptionnellement à l'association "MiniLoup". La réception s'est terminée par la remise des trophées dans les différents challenges : écoles, clubs, entreprises et familles.